

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLANQUEFORT

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Séance ordinaire du : 1^{er} avril 2019

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 33

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Aujourd'hui le premier avril deux mille dix-neuf à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Blanquefort dûment convoqué en date du 25 mars 2019 (convocation affichée en Mairie en date du 25 mars 2019) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique FERREIRA, Maire

PRESENTS A LA SEANCE

PRESENTS : Véronique FERREIRA, Maire

Pierre LABORDE, Sylvie CESARD-BRUNET, Patrick BLANC, Brigitte GUYONNAUD, Jean-Claude MARSAULT, Sandrine LACAUSSE, Jacques PADIE, Isabelle MAILLE et Michel BRET, Adjoints.

Sylvie-LACOSSE-TERRIN (à partir de la délibération n°19-030), Matthias SWIERZEWSKI (à partir de la délibération n°19-030), Aysel AZIK, Jean-Marie DELUCHE, Virginie JOUVE, François GUENET, Christiane DEPALLE, Bruno FARENIAUX, Christophe JUSSON, Francis JOVER, Danièle LALEMANT, Philippe GALLES, Isabelle FREDOUEIL, Nathalie GAUTIER, Valérie CARPENTIER, Luc SIBRAC, Patricia DUREAU et Louis VERGNEAUD, Conseillers Municipaux.

EXCUSES REPRESENTES : Aurore LAMOTHE, Gilles PENEL, Dominique CORSAN, Christian FACIONE et Fabienne CASTAING.

ABSENTS : Sylvie LACOSSE-TERRIN (jusqu'à la délibération n°19-029) et Matthias SWIERZEWSKI (jusqu'à la délibération n°19-029)

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle FREDOUEIL.

LA SEANCE EST OUVERTE

En vertu de la loi du 2 mars 1982
codifiée, le Maire certifie que la
présente délibération (et ses
annexes)
a été RECUE en Préfecture

le

et PUBLIEE en Mairie

le

Le Maire

Affaire n° 19-034

**SUBVENTIONS 2019 SUPERIEURES A 23 000 €
ASSOCIATIONS OU ETABLISSEMENTS PUBLICS**

L'instruction budgétaire et comptable M14 pose le principe, concernant la procédure de vote des subventions aux associations, de la déconnexion entre le budget, acte prévisionnel, et la délibération d'attribution, notamment pour les subventions supérieures à 23 000 € nécessitant par ailleurs la conclusion d'une convention.

Dans ce contexte, suite à la délibération du 26 novembre 2018 relative aux avances sur subventions et au vote du budget primitif 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une délibération qui tiendra lieu de décision d'octroi global pour les associations ou établissements publics détaillés ci-dessous.

Cette délibération permettra d'individualiser les crédits inscrits au budget primitif et vaudra pièce justificative de la dépense.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs,

- D'autoriser Madame le Maire à signer les conventions et avenants de partenariat ou d'objectifs joints en annexe ;
- D'attribuer pour 2019 aux structures ci-après indiquées les subventions de partenariat suivantes :

EPCC Le Carré – Les Colonnes	538 625 €
Association A.B.C.	592 500 €
C.O.S.P.M.	85 635 €
GAHBLE	27 751 €
Bordeaux Technowest	30 000 €
Mission Locale technowest	32 074 €
Crèche Les Poussins	106 202 €
Crèche Suce Pouce	125 000 €

C.C.A.S.	890 000 €
ESB Omnisports	49 080 €
ESB Football	54 000 €

Les crédits afférents sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour.

Fait à BLANQUEFORT le 1^{er} avril 2019.
Pour expédition conforme,
Le Maire

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLANQUEFORT

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Séance ordinaire du : 1^{er} avril 2019

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 33

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Aujourd'hui le premier avril deux mille dix-neuf à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Blanquefort dûment convoqué en date du 25 mars 2019 (convocation affichée en Mairie en date du 25 mars 2019) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique FERREIRA, Maire

PRESENTS A LA SEANCE

PRESENTS : Véronique FERREIRA, Maire

Pierre LABORDE, Sylvie CESARD-BRUNET, Patrick BLANC, Brigitte GUYONNAUD, Jean-Claude MARSAULT, Sandrine LACAUSSE, Jacques PADIE, Isabelle MAILLE et Michel BRET, Adjoint.

Sylvie-LACOSSE-TERRIN (à partir de la délibération n°19-030), Matthias SWIERZEWSKI (à partir de la délibération n°19-030), Aysel AZIK, Jean-Marie DELUCHE, Virginie JOUVE, François GUENET, Christiane DEPALLE, Bruno FARENIAUX, Christophe JUSSON, Francis JOVER, Danièle LALEMANT, Philippe GALLES, Isabelle FREDOUEIL, Nathalie GAUTIER, Valérie CARPENTIER, Luc SIBRAC, Patricia DUREAU et Louis VERGNEAUD, Conseillers Municipaux.

EXCUSES REPRESENTES : Aurore LAMOTHE, Gilles PENEL, Dominique CORSAN, Christian FACIONE et Fabienne CASTAING.

ABSENTS : Sylvie LACOSSE-TERRIN (jusqu'à la délibération n°19-029) et Matthias SWIERZEWSKI (jusqu'à la délibération n°19-029)

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle FREDOUEIL.

LA SEANCE EST OUVERTE

En vertu de la loi du 2 mars 1982
codifiée, le Maire certifie que la
présente délibération (et ses
annexes)
a été RECUE en Préfecture

le

et PUBLIEE en Mairie

le

Le Maire

Affaire n° 19-036

SUBVENTIONS POUR PROJETS SPECIFIQUES EXERCICE 2019

Dans le cadre de sa politique en faveur des activités associatives et sportives, la Ville apporte aux associations des soutiens logistiques et financiers, notamment par le versement de subventions de fonctionnement.

La Ville de Blanquefort souhaite également soutenir financièrement certaines associations pour accompagner la réalisation de projets spécifiques.

Dans ce cadre, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs,

- de bien vouloir voter les subventions pour projets spécifiques de l'exercice 2019 dont la liste suit.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2019.

Fonction 40

E.S.B Natation Triathlon

1500 €

L'organisation du Duathlon Cross Tanaïssien mêle cycle et course à pied en milieu naturel (domaine de Tanaïs).

Le projet spécifique 2019 est de promouvoir le DUATHLON, créer une épreuve conviviale et fédératrice pour le Club et la Commune.

E.S.B Indian's arc

5000 €

L'E.S.B Indian's arc, club de Tir à l'arc de Blanquefort organise régulièrement des rencontres internes, et en familles. Ces compétitions permettent de découvrir la pratique du tir à l'arc en milieu naturel, et surtout ses déclinaisons en tir 3D, tir nature et tir campagne.

Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation de la 20^e édition de son concours international de tir à l'arc sur cibles 3D les 27 et 28 juillet 2019, dans le domaine de Tanaïs. Cette épreuve est qualificative pour les championnats de France.

E.S.B Volley

700 €

L'E.S.B Volley développe la pratique et l'enseignement du Volley Ball compétition et loisir.

Le club organise des tournois, des soirées et participe à la fête du sport en septembre.

Le projet spécifique porte sur l'organisation des finales Inter régions au Championnat de Volley Ball le 6 avril 2019.

ESB Canoé Kayac

900 €

L'ESB Canoé Kayac souhaite développer la pratique du canoé.

Le projet spécifique 2019 vise à acheter 2 kayaks 2 places.

E.S.B Athlétisme Oxygène **6000 €**
L' E.S Blanquefort Oxygène propose la pratique de la course à pied en loisir ou en compétition. Il est ouvert à des sportifs de tous niveaux à partir de 16 ans.
Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation, les 12 et 13 octobre 2019, d'une nouvelle édition des Blanquefortaises sur deux journées au domaine de Tanaïs (nocturnes et diurnes).

E.S.B Cyclotourisme **500 €**
L'E.S.B Cyclotourisme permet le cyclisme sur route en allure libre ou en courses cyclo sport UFOLEP et organise des sorties annuelles sur épreuves régionales et des sorties club avec pratique vélo.
Le projet spécifique 2019 porte sur la participation des membres du club à une sortie vélo en Bretagne du 19 au 23 juin 2019.

E.S.B Escrime **1500 €**
L'E.S.B Escrime permet la pratique de l'Escrime pour les enfants et les adultes.
Le projet spécifique 2019 porte sur l'achat de 15 sabres laser lumineux et sonores spécifiques pour enfants afin de développer cette pratique au sein du club.

ESBB Rugby **2500 €**
L'E.S.B .B rugby permet la pratique du rugby féminin et masculin chez les jeunes et adultes.
Le projet spécifique 2019 vise à accompagner la montée de l'équipe féminine sénior en Elite 2 et la montée de l'équipe masculine senior en ligue nouvelle Aquitaine .

Fonction 30

Association Amicale laïque blanquefortaise **300 €**
L'association Amicale laïque blanquefortaise, association d'éducation populaire, développe des activités qui favorisent les valeurs laïques d'accueil, de partage de savoir et d'échange.
Le projet spécifique 2019 porte sur un projet artistique « Poésie et Musique avec l'apprentissage de chansons » sur des textes de grands poètes. Création de textes poétiques, pratique de chant, polyrythmie et écoute d'instrument.

Cercle historique blanquefortais **500 €**
L'association CHB a pour objectif de faire connaître l'histoire du patrimoine et de la vie locale blanquefortaise, par la diffusion gratuite et le partage de connaissances concernant le territoire de la vallée de la Jalle de Blanquefort.
Le projet spécifique 2019 porte sur la réalisation d'un livre et d'un DVD sur Blanquefort pendant la Grande Guerre.

Fonction 025

FCPE Caychac **300€**
Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation à Caychac de journées sur le bien vivre ensemble.

Les Amis de Boala **2500 €**
Les amis de Boala ont pour but de soutenir des projets de développement dans la commune de Boala (Burkina Faso) initiés par les instances villageoises dans le domaine de la santé et de l'éducation.
Le projet spécifique 2019 porte sur la réhabilitation d'une bibliothèque dans la commune de Boala.

Fonction 313

Théâtre Expression

2500 €

Le théâtre Expression organise depuis plusieurs années le festival « Gueule d'Amateurs » qui rassemble des troupes de théâtre amateurs et professionnels afin de promouvoir leur discipline. **Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation de la 18^{ème} édition du Festival Gueule d'Amateur.**

Asphyxie

1000€

L'association Asphyxie propose deux rendez-vous « le festival Jubil'à Jongle » et l'animation de Noël, qui promeuvent avec succès la pratique des arts de la rue.

Le projet spécifique 2019 permet d'impliquer les parents et les enfants dans le cadre de l'organisation du festival Jubil'à Jongle et de maintenir l'évènement culturel familial sur la période de Noël qui présente le travail en atelier des élèves de l'école du cirque.

Fonction 312

Société Artistique Blanquefort

700 €

La Société Artistique Blanquefort permet le regroupement des artistes et l'organisation de la vie artistique de Blanquefort au travers d'animations et d'expositions.

Le projet spécifique 2019 porte sur sa participation aux journées du Patrimoine en proposant un concours de peinture dans le parc de Majolan/Vacherie. De nombreux artistes participent à ce moment de création publique. L'association récompense les peintures enfants et adultes.

Fonction 311

La Villanelle

300 €

La Villanelle a pour but d'initier la pratique du chant choral et d'organiser des concerts.

Le projet spécifique 2019 porte sur la participation des choristes de la Villanelle à un voyage à Pérouse en Italie du 13 au 18 avril 2019 afin de participer à des échanges avec une chorale Italienne.

Fonction 830

Porte Greffe

1000 €

Porte Greffe est l'espace test agricole de la Gironde. L'association a pour but de permettre à des porteurs de projet agricole de tester leur projet d'activité agricole de manière responsable et autonome.

Le projet spécifique 2019 porte sur la construction d'un poulailler à Tanaïs pouvant accueillir des poules pondeuses en Agriculture Biologique.

Fonction 60

Repair Café

300 €

Repair Café assure la réparation d'objets défectueux, permet la création de liens sociaux et la transmission de savoir.

Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation de la « Journée des possibles » par le collectif « Blanquefort en Transition ».

Fonction 22

Lycée des métiers Léonard de Vinci

300 €

La ville souhaite soutenir le projet « L'architecture comme ouverture sur son lieu de vie, son territoire.... et bien au-delà » développé par le lycée des métiers.

Fonction 33

Sharira

800 €

L'association Sharira a pour but d'initier des ateliers d'Expression à visée pédagogique ou thérapeutique et de faire découvrir la culture Africaine et/ou de soutenir une association au Sénégal.

Le projet spécifique 2019 porte sur l'organisation de la semaine Africaine du 11 au 18 mai 2019.

Hardy Caychac

1710 €

Location d'un camion frigo pour les 6 heures 2CV.

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour sauf pour la subvention à l'association Asphyxie Dominique Corsan ne prend pas part au vote.

Fait à BLANQUEFORT le 1^{er} avril 2019.

Pour expédition conforme,

Le Maire

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2019

ASSOCIATIONS	MONTANT
Fonction 30	
RIG	2 850,00 €
Amicale Laïque de Blanquefort	2 000,00 €
Tabadoul Blanquefort Timimoun	285,00 €
Contes et châteaux	200,00 €
Fonction 33	
Atout 21 tarot club	285,00 €
Fonction 025	
Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord	760,00 €
APPUI	333,00 €
FCPE Caychac	143,00 €
FCPE Bourg	333,00 €
Les Amis de Boala	285,00 €
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire 392e section	143,00 €
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	143,00 €
Fonction 833	
Association Communale de Chasse Agréée	5 000,00 €
Fonction 60	
Comité des fêtes et de bienfaisance	5 035,00 €
ADAV 33	1 000,00 €
Association laïque Prado (service aide aux victimes)	3 200,00 €
Fonction 311	
La Villanelle	3 000,00 €
Accord Poly sons	285,00 €
Sharira	285,00 €
Stella Montis	380,00 €
Compagnie Oya	300,00 €
Fonction 313	
La petite fabrique	4 750,00 €
Yasvin Khan	1 900,00 €
Théâtre Expression	2 280,00 €
Asphyxie	1 900,00 €
Fonction 312	
Société Artistique de Blanquefort	1 000,00 €
Fonction 314	
Association des Cinémas de Proximité de la Gironde	2 269,00 €
Arts Images Blanquefort	1 140,00 €
Eclaireuses et Eclaireurs de France	2 565,00 €
Fonction 523	
ABDSB	500,00 €
Fonction 90	
CEBA	1 000,00 €
Fonction 40	
ESB Handball	20 430,00 €
ESB Basket	13 000,00 €
ESBB Rugby	10 930,00 €
ESB Tennis	11 400,00 €
ESB Natation Triathlon	10 690,00 €
ESB Gymnastique Sportive	8 500,00 €
ESB Indian's arc	7 600,00 €
ESB Volley	6 180,00 €
ESB Badminton	5 700,00 €
ESB Canoë Kayak	3 330,00 €
ESB Escrime	4 500,00 €
ESB Oxygène	3 800,00 €
ESB Handisport	3 800,00 €
ESB Gymnastique Volontaire	500,00 €
ESB Plongée Passion	750,00 €
ESB Cyclotourisme	620,00 €
Rollers Glisse Emotion	570,00 €
AS Collège Dupaty	165,00 €
ESB Randonneurs Le mille-pattes	290,00 €
Boule Caychacaise	160,00 €
ESB Budo	5 700,00 €

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLANQUEFORT

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Séance ordinaire du : 1^{er} avril 2019

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 33

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Aujourd'hui le premier avril deux mille dix-neuf à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Blanquefort dûment convoqué en date du 25 mars 2019 (convocation affichée en Mairie en date du 25 mars 2019) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique FERREIRA, Maire

PRESENTS A LA SEANCE

PRESENTS : Véronique FERREIRA, Maire

Pierre LABORDE, Sylvie CESARD-BRUNET, Patrick BLANC, Brigitte GUYONNAUD, Jean-Claude MARSAULT, Sandrine LACAUSSE, Jacques PADIE, Isabelle MAILLE et Michel BRET, Adjoint.

Sylvie-LACOSSE-TERRIN (à partir de la délibération n°19-030), Matthias SWIERZEWSKI (à partir de la délibération n°19-030), Aysel AZIK, Jean-Marie DELUCHE, Virginie JOUVE, François GUENET, Christiane DEPALLE, Bruno FARENIAUX, Christophe JUSSON, Francis JOVER, Danièle LALEMANT, Philippe GALLES, Isabelle FREDOUEIL, Nathalie GAUTIER, Valérie CARPENTIER, Luc SIBRAC, Patricia DUREAU et Louis VERGNEAUD, Conseillers Municipaux.

EXCUSES REPRESENTES : Aurore LAMOTHE, Gilles PENEL, Dominique CORSAN, Christian FACIONE et Fabienne CASTAING.

ABSENTS : Sylvie LACOSSE-TERRIN (jusqu'à la délibération n°19-029) et Matthias SWIERZEWSKI (jusqu'à la délibération n°19-029)

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle FREDOUEIL.

LA SEANCE EST OUVERTE

En vertu de la loi du 2 mars 1982
codifiée, le Maire certifie que la
présente délibération (et ses
annexes)
a été RECUE en Préfecture

le

et PUBLIEE en Mairie

le

Le Maire

Affaire n° 19-037

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2019

La participation et l'implication des associations dans la vie de la commune en font de véritables partenaires au service du plus grand nombre de Blanquefortais.

Afin de permettre aux différentes associations de développer leurs activités, la Ville s'attache à soutenir leurs actions en leur accordant des aides matérielles et logistiques (mise à disposition de locaux et d'équipements, aides à la communication...).

Ce soutien s'accompagne également pour un certain nombre d'entre elles de versements de subventions permettant d'assurer leur fonctionnement courant.

Il vous est donc demandé Mesdames, Messieurs,

- de bien vouloir attribuer pour l'exercice 2019 les différentes subventions de fonctionnement suivant le tableau en annexe.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2019.

Mise aux voix, la délibération ci-dessus est adoptée à 33 voix pour sauf pour la subvention à l'association Asphyxie Dominique Corsan ne prend pas part au vote et pour l'association Eclaireuses et éclaireurs de France Philippe Gallès ne prend pas part au vote.

Fait à BLANQUEFORT le 1^{er} avril 2019.

Pour expédition conforme,

Le Maire